

REGISTRE DES DELIBERATIONS ET ARRETES
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2025

Délibération N° 2025.12

Objet : Compte de Gestion Budget Communal 2024

Délibération N° 2025.13

Objet : Compte de Gestion Budget Annexe Lotissement 2024

Délibération N° 2025.14

Objet : Compte Administratif Budget Principal 2024

Délibération N° 2025.15

Objet : Compte Administratif Budget Annexe Lotissement 2024

Délibération N° 2025.16

Objet : Affectation résultat Budget Communal 2024

Délibération N° 2025.17

Objet : Vote Budget Communal 2025

Délibération N° 2025.18

Objet : Vote Budget Annexe Lotissement 2025

Délibération N° 2025.19

Objet : Vote Taxes Communales 20252025

Délibération N° 2025.20

Objet : Avis conforme cartographie des ZAER

Délibération N° 2025.21

Objet : Subvention auprès du Conseil Départemental de Patrimoine

Le Maire,
Michèle DORIN



La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 10

Séance du 02 avril 2025

Date de la convocation :
26 mars 2025
Date d'affichage :
26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI – TISSIER Charlène, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

Objet de la délibération :

**Compte de Gestion Budget
communal 2024**

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Madame le maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2024 du budget principal, a été réalisée par le Service Gestion Comptable de Mâcon et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif établi par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

10 voix pour

Approuve le compte de gestion du budget principal du SGC de Mâcon pour l'exercice 2024.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 10

Séance du 02 avril 2025

Date de la convocation :
26 mars 2025
Date d'affichage :
26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI – TISSIER Charlène, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

Objet de la délibération :

**Compte de Gestion Budget
Annexe Lotissement 2024**

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Madame le maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2024 du budget annexe Lotissement, a été réalisée par le Service Gestion Comptable de Mâcon et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif établi par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

10 voix pour

Approuve le compte de gestion du budget annexe Lotissement du SGC de Mâcon pour l'exercice 2024.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

***Le Maire,
Michèle DORIN***



***La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET***

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 9

Séance du 02 avril 2025

Date de la convocation :
26 mars 2025
Date d'affichage :
26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI – TISSIER Charlène, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

Objet de la délibération :

**Compte Administratif
Budget Principal 2024**

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Madame Le Maire présente le compte administratif 2024 du budget principal. Le Maire sort de la salle et le 1^{er} adjoint procède au vote de celui-ci.

- 9 voix pour

L'assemblée délibérante procède à la signature de celui-ci.

Budget principal	Résultat reporté 2023	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Transfert ou Intégration de résultats budget Boulangerie	Résultat de clôture 2024
Investissement	83 963,84 €		- 148 778,49 €		- 64 814,65 €
Fonctionnement	333 444,26 €		56 570,19 €	5 302,38 €	395 316,83 €

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

 DÉPARTEMENT
 Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE
 SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
 - afférents au Conseil : 11
 - en exercice : 11
 - présents à la séance : 9

 Séance du 03 avril 2024

Date de la convocation :
 26 mars 2025
Date d'affichage :
 26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI – TISSIER Charlène, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

Objet de la délibération :

**Compte Administratif
 Budget Annexe
 Lotissement 2024**

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Madame Le Maire présente le compte administratif 2024 du budget annexe Lotissement. Le Maire sort de la salle et le 1^{er} adjoint procède au vote de celui-ci.

- 9 voix pour

L'assemblée délibérante procède à la signature de celui-ci.

Budget Lotissement	Résultat reporté 2023	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
Investissement	-27 599,76 €		0 €	-27 599,76 €
Fonctionnement	9 809,69 €		0 €	9 809,69 €

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 10

Séance du 02 avril 2025

Date de la convocation :
26 mars 2025
Date d'affichage :
26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Objet de la délibération :

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI – TISSIER Charlène, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

**Affectation résultat budget
Communal 2024**

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Le maire propose l'affectation du résultat du budget principal 2024. Le bilan est positif.

L'affectation du résultat décidée par le conseil municipal doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement N-1, tel qu'il apparait au compte administratif. Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de clôture (déficit ou excédent) et du solde des restes à réaliser.

Budget principal	
Résultat de l'exercice de fonctionnement 2024	56 570,19 €
Résultat Antérieur Reporté de fonctionnement (2023)	333 444,26 €
Résultat de clôture de fonctionnement 2024	395 316,83 €
Résultat de l'exercice d'investissement 2024	- 148 778,49 €
Résultat Antérieur Reporté d'investissement (2023)	83 963,84 €
Résultat de clôture de l'investissement 2024	- 64 814,65 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2024	48 337,08 €
Besoin de financement en investissement 2024	113 151,73 €
Décision d'affectation	
AFFECTATION : + 395 316,83 €	
Affectation en réserve R1068 en investissement (Couverture du besoin de financement)	113 151,73 €
Report de fonctionnement R002	282 165,10 €

Le conseil municipal procède au vote de l'affectation de résultat du budget communal 2024.

10 voix pour

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 10

Séance du 02 avril 2025

Date de la convocation :
26 mars 2025
Date d'affichage :
26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Objet de la délibération :
Vote budget communal 2025

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI – TISSIER Charlene, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Après avoir pris connaissance de toutes les prévisions budgétaires et après en avoir délibéré, le conseil municipal procède au vote de celui-ci.

- 10 voix pour

L'assemblée délibérante signe le budget primitif communal 2024 qui s'équilibre ainsi :

Section Fonctionnement : 645 260.10 €

Section Investissement : 546 044.65 €

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 10

Séance du 02 avril 2025

Date de la convocation :
26 mars 2025
Date d'affichage :
26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Objet de la délibération :

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI – TISSIER Charlène, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

**Vote budget annexe
Lotissement 2025**

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Après avoir pris connaissance de toutes les prévisions budgétaires et après en avoir délibéré, le conseil municipal procède au vote de celui-ci.

- 10 voix pour

L'assemblée délibérante signe le budget annexe Lotissement 2025 qui est arrêté en sur-équilibre comme suit :

Section Fonctionnement : 27 599.76 € (dépenses)

37 409.45 € (recettes)

Section Investissement : 55 199.52 €

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

***Le Maire,
Michèle DORIN***



***La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET***

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 10

Séance du 02 avril 2025

Date de la convocation :
26 mars 2025
Date d'affichage :
26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Objet de la délibération :

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI – TISSIER Charlène, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

Vote taxes communales 2025

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Le Maire informe le conseil municipal que nous avons reçu l'état 1259. Il rappelle les taux votés pour l'année 2024 :

TH : 11.79%
TFB : 35.57%
TFNB : 51.39%

Le Maire propose que les taux 2024 soient reconduits à l'identique pour l'année 2025 sur les taxes foncières bâties et non bâties. Pour la taxe d'habitation, nous décidons d'augmenter le taux à 15 %.

Le produit attendu au titre de la fiscalité directe locale pour 2025 est de 165 248 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité :

10 voix pour

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 10

Séance du 02 avril 2025

Date de la convocation :
26 mars 2025
Date d'affichage :
26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Objet de la délibération :

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI – TISSIER Charlène, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

**Avis conforme cartographie
des ZAER**

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Le Maire informe l'assemblée municipale que nous devons rendre un avis conforme sur la cartographie des zones d'accélération sur notre territoire, avant son arrêt par le référent préfectoral unique.

Le Maire rappelle que les zones d'accélération ont été définies par délibération du conseil municipal le 15 février 2024 et transmises au référent préfectoral unique à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaire à la transition énergétique, puis au Comité Régional de l'Energie (CRE).

Après l'exposé, le conseil municipal :

Valide la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de notre commune, pour arrêter la cartographie, telle qu'exposée dans la présente délibération.

Valide la transmission de la cartographie de ces zones à Mme la Secrétaire générale de la préfecture, référente préfectoral unique à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département de Saône-et-Loire en vue de son arrêt définitif.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à 0 voix contre,
0 voix abstention, 10 voix pour.*

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 10

Séance du 02 avril 2025

Date de la convocation :
26 mars 2025
Date d'affichage :
26 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le 16 avril 2025

Objet de la délibération :

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, JENLINSKI -- TISSIER Charlène, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

**Subvention auprès du Conseil
Départemental du Patrimoine**

Absent et excusé : CACCIABUE Philippe

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Le maire expose les projets en cours notamment les travaux pour la restauration de l'étanchéité de l'édifice de la grotte.

Celui-ci propose de demander une subvention à hauteur de 10 000 € auprès du Conseil Départemental du Patrimoine pour financer ce projet.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le lancement de ces opérations et autorise le maire à signer tous les documents utiles à ces dossiers.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*